



3 HEURES ISSOUDUN 2024

Règlement

I – Organisation

L'Entente Athlétique Issoudun athlétisme organise le 1 juin 2024 à 18h30 au stade Mérillac à Issoudun, la 1ère édition des 3 heures d'Issoudun.

Contact

EAI

Stade Mérillac – Route de Bourges

36100 Issoudun

courriel : eai-athletisme@orange.fr

II – Conditions de participation

Il s'agit d'une course à pied à effectuer seul ou par équipe de deux, trois ou quatre personnes.

Elle est ouverte à toute personne, homme et femme licenciée FFA ou non, à partir de la catégorie Junior FFA (née en 2006 et avant)

Une équipe peut être masculine, féminine ou mixte. Une équipe est considérée comme mixte dès présence d'un concurrent de sexe différent.

Pour les engagements individuels, les participants doivent être nés en 2004 et avant.

Ce parcours n'est pas adapté aux athlètes en fauteuil.

III – Horaires

Le départ des 3 heures est fixé à 18h30 et prendra fin à 21h30.

Au vu de l'heure et du temps, il se peut qu'une lampe frontale soit nécessaire en fin de course sur une partie de la boucle.

IV – Parcours

Les 3 heures se déroulent sur un parcours d'une boucle de 1850m dans l'enceinte du stade Mérillac clos avec un départ et une arrivée sur la piste d'athlétisme. Le marquage de la boucle se fera tous les 300 m afin de faciliter le mesurage de la distance complémentaire effectuée sur la dernière boucle incomplète.

La course se fait en partie sur l'herbe et sur un terrain parfois accidenté.

Pour les équipes :

Chaque tour est effectué par un seul membre de l'équipe à la fois

Le passage de relais se fait sur la piste d'athlétisme dans la zone définie.

Chaque équipe organise sa course librement (possibilité de se relayer à chaque tour ou possibilité d'effectuer plusieurs tours successifs)

V – Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur **www.courir36.fr jusqu'au vendredi 31 mai 2024 20h .**

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que ce soit.

Les tarifs d'engagement sont :

- 15 euros pour les individuels.

- 40 euros pour l'équipe quel que soit le nombre de participants 2 ou 3 ou 4.

Ce tarif comprend un T-shirt souvenir qui sera remis lors du retrait du dossard. La taille du T-shirt pourra être choisie jusqu'au **17 mai 2024** sur le site d'inscription. Ensuite affectation des tailles aléatoire.



3 HEURES ISSOUDUN 2024

Règlement

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quel que motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

La participation aux épreuves sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition, ou, pour les non-licenciés, auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat ou de sa copie, qui doit dater de moins d'un an à la date de la course **OU de la présentation de l'attestation du Parcours Prévention Santé FFA de moins de 3 mois.**

VI – Retrait des dossards

Les dossards seront à retirer, au stade Mérillac à Issoudun le samedi **1 juin 2024** à partir de 16h30 jusqu'à 18h. Les épingles ne sont pas fournies. Toute affectation de dossard est ferme et définitive.

Pour les équipes, un relais sera fourni.

Le dossard devra être entièrement lisible sur la poitrine lors de la course. Des pointages de dossards seront effectués à chaque boucle parcourue au niveau de la zone relais.

VII – Assistance Médicale

Le service de secours sera assuré par une équipe de la Société Nationale de Sauvetage en Mer

VIII – Assurances

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants aux « 3 Heures d'Issoudun ». Un justificatif peut être fourni à tout participant qui en fait la demande.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

IX – Environnement

Afin de respecter l'environnement, il est strictement interdit d'abandonner quel que déchet que ce soit sur le parcours, sous peine de disqualification immédiate. Des sacs poubelles seront à votre disposition au point de ravitaillement.

X – Droit à l'image

Par sa participation aux « 3 Heures d'Issoudun » chaque concurrent autorise expressément le club organisateur « EA Issoudun » à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.



3 HEURES ISSOUDUN 2024

Règlement

XI – Ravitaillement

Un ravitaillement liquide sera mis à disposition au passage de relais et solide au bout d'1h30 de course, Un point d'eau en milieu de parcours.

Les participants devront être en possession de leur gobelet personnel (sac d'hydratation, flasques, écotasse, ...)

XII– Fin de l'épreuve

Une minute avant la fin de l'épreuve, un signal informera les coureurs de la fin proche de l'épreuve. Au 3 heures écoulées, un nouveau signal en informera les coureurs. Les coureurs récupéreront une marque au panneau 300m suivant.

Ensuite, il pourra terminer son tour et remettre sa marque à la ligne d'arrivée et finir avec l'ensemble de l'équipe.

XIII– Résultats et Récompenses

Le classement sera réalisé en fonction de la distance totale parcourue sur les 3 heures de l'épreuve, entre le signal du départ et le signal de fin de course. Soit le nombre de tours complets parcourus et ainsi que l'éventuelle distance supplémentaire du dernier tour partiellement non terminé.

La remise des récompenses se fera à 22h avec la remise de prix aux :

- 3 premières Individuelles femmes
- 3 premiers Individuels hommes
- 3 premières équipes féminines
- 3 premières équipes masculines
- 3 premières équipes mixtes

Présence obligatoire des récompensés à la remise des prix.

XIV– Participation et engagement

La participation aux « 3 Heures d'Issoudun » implique l'acceptation expresse par chaque concurrent de ce règlement.